

Des capteurs de CO₂ à l'école

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon. Ce dernier a indiqué à cette occasion que des capteurs de CO₂ ont été achetés par la municipalité pour équiper les trois classes de l'école. Ils seront posés par les agents du service technique.

École. Suite au conseil d'école extraordinaire du 18 janvier, les temps d'activités périscolaires (Tap) de l'école de Juscorps auront lieu le lundi, jeudi, vendredi de 15 h 30 à 16 h 30, et le mardi de 15 h 45 à 16 h 30, ce qui permettra de dégager au moins un créneau d'une heure dans la semaine pour des ateliers. Suite à la grève du corps enseignant le 13 janvier, la municipalité s'est organisée pour accueillir les enfants ne pouvant être pris en charge par ailleurs. Le personnel communal a été sollicité pour proposer des activités aux huit enfants présents, ainsi que

le service de restauration.

Personnels. Une partie importante de la séance du conseil a été consacrée à la protection sociale des personnels communaux. Le conseil a décidé d'adhérer au dispositif de traitement et de gestion des demandes d'allocations chômage mis à disposition par le centre de gestion des Deux-Sèvres. Concernant la protection sociale complémentaire des agents et la participation des collectivités, le conseil décide de contribuer par palier, jusqu'à atteindre les objectifs fixés par la loi. Le centre de gestion ayant proposé aux collectivités qui le souhaitent de négocier des contrats Prévoyance et santé, le conseil décide de lui confier cette mission. Le personnel communal n'a pas été épargné par l'épidémie de Covid, la même semaine deux agents étaient en arrêt. Leurs collègues ont assuré le service pour les remplacer.